



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

École supérieure d'art Avignon  
500 chemin de Baigne-Pieds  
84000 Avignon  
Tel : 04 90 27 04 23

## Compte-rendu du Conseil de la vie étudiante 29 mars 2022

### Présent.es

**Juliette Duvert, L3**  
**Coline Passis, M1**  
**Josephine Lecoursonnois, L1**  
**Nicolas Maindiaux, L1**  
**Charlotte Godee, L2**  
**Alain Léonési, coordonnateur L3**  
**Cecile Cavagna, responsable pédagogique**  
**Raphaëlle Mancini, administrateur**  
**Salma Ghezal, coordonnateur M1et M2**  
**Morgan Labar, directeur**  
**Bernard Muller, coordonnateur L1**

### 1. Présentation du Conseil de la vie étudiante et rôle :

Morgan Labar présente le contexte de création du Conseil de la vie étudiante.

Le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC) réuni en section permanente le 2 juillet 2021 a rendu un avis favorable à la demande d'accréditation de l'École supérieure d'art d'Avignon.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) réuni le 7 juillet dernier a pris acte de cette proposition. Par courrier du 8 juillet 2021, la sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche du Ministère de la culture a confirmé l'accréditation de l'ESAA pour la période 2022-2024 pour la délivrance de diplômes conférant grade licence et master.

La sous-direction a par ailleurs indiqué par courrier du 8 juillet 2021 plusieurs préconisations que vous trouverez ci-dessous :

- conforter les partenariats existants ;
- mettre en œuvre le suivi de l'insertion professionnelle ;
- décliner les objectifs de transition écologique et sociale au sein du projet à venir ;
- créer un conseil de la formation et de la vie étudiante ;**
- créer un conseil en charge de la recherche avec l'invitation de personnalités extérieures.

Un travail a donc été réalisé pour créer ce conseil. Le règlement de fonctionnement du Conseil sera soumis au Conseil d'administration de juin 2022.

Le conseil de la vie étudiante (CVE) est consulté sur toutes questions portant sur la formation initiale et continue, sur les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives, ainsi que sur les questions relatives aux conditions de vie et de travail des étudiant.es.

Il se composera :

- Des délégué.es nommé.es par les étudiant.es de l'ESAA soit un représentant pour les L1, - deux représentants (CR et Création) pour les L2 ; deux représentants (CR et Création) pour les L3 ; deux représentants (CR et Création) pour les M1 ; deux représentants ( CR et Création) pour les M2 soit au total 10 étudiant.e.s nommé.es chaque année ;
- Des coordinateurs/trices d'année – enseignant.es de l'ESAA soit 5 enseignant.es nommés chaque année
- Du/de la chef d'établissement – président.e du CVE. Le/la Président.e peut inviter toute personne susceptible d'éclairer les travaux du conseil
- Du/de la responsable pédagogique
- De l'administrateur de l'ESAA
- De l'assistant.e du pôle accueil et enseignement

Pour le cycle scolaire 2021-2022, les personnels enseignants et les étudiant.es qui composent le CVE sont les suivants :

	Création	Conservation Restauration
L1	josephine lecoursonnois et nicolas maindiaux	
L2	Mathilda Etourneau	Charlotte Godée
L3	Daphné Orciere	Juliette Duvert
M1	Non désigné	Coline Passis
M2	Non désigné	Manon Raynaud

	Création	Conservation Restauration
L1	Bernard Muller	
L2	Nicolas Gruppo	Hervé Giocanti
L3	Alain Léonési	Hervé Giocanti
M1	Mylène Malberti	Salma Ghezal
M2	Mylène Malberti	Salma Ghezal

## **2. Travail d'évaluation lié au HCERES :**

Monsieur Labar présente les travaux d'évaluation du HCERES actuellement en cours et les différents domaines évalués.

L'établissement présentera deux rapports :

- évaluation de la formation ;
- évaluation de l'établissement.

C'est une charge administrative importante pour l'établissement.

Il propose aux membres du CVE d'échanger sur les items qui composent le domaine relatif à la vie étudiante.

### **Items relatifs à la vie étudiante et de campus :**

C1. La politique de développement de la vie étudiante et de la vie de campus s'inscrit dans des partenariats appropriés et organisés à travers un schéma directeur.

C2. La politique de développement de la vie étudiante en matière de conditions de vie et d'études, d'aide sociale et d'animation des campus contribue à l'amélioration de la réussite étudiante.

C3. La politique de développement de la vie étudiante s'appuie sur la participation effective d'associations étudiantes qui bénéficient d'un soutien de l'établissement.

C4. L'établissement développe une politique d'accueil de qualité à destination des publics internationaux en particulier, qui participe de son attractivité.

C5. L'établissement agit en faveur de la participation des étudiants à la gouvernance et à la vie démocratique de l'établissement, en particulier à travers les élections étudiantes pour les différentes instances.

C6. L'établissement reconnaît, encourage et valorise l'engagement étudiant dans une diversité de missions.

C7. La politique de la vie étudiante et de la vie de campus de l'établissement intègre les enjeux de parité, d'inclusion, de réduction des discriminations et de violences sexuelles et sexistes.

C8. L'établissement structure et pilote son offre de service à l'étudiant et aux personnels en interne et avec ses partenaires.

C9. Les processus d'allocation des moyens financiers, matériels et humains à l'offre de service à l'étudiant et aux personnels traduisent les engagements de l'établissement en matière de développement de la qualité de la vie étudiante et de la vie de campus.

## **ECHANGES SUR LES ITEMS**

C1. La politique de développement de la vie étudiante et de la vie de campus s'inscrit dans des partenariats appropriés et organisés à travers un schéma directeur.

Le BDE est une association active et en lien avec l'activité de l'école.

Ex : buvette locale lors des conférences de l'ESAA. Il a été créé en 2019 à l'initiative de Noémie Bousquet, étudiante en master.

Pour la buvette, le BDE est en partenariat avec l'association AUBE et reversera les bénéfices au service de l'association pour l'évènement prévu le 1<sup>er</sup> avril 2022 dans le cadre de la semaine de l'environnement.

Le BDE est intégré à Interasso depuis 2021 et donc participe au Conseil d'administration d'Interasso.

Madame Cavagna rappelle d'autres partenariats importants pour la vie des étudiant.es :

- partenariat avec l'université d'Avignon ; les étudiant.es pourraient bénéficier de la carte étudiante de l'université indique Monsieur Labar. Le travail est en cours avec les services de l'Université.

-partenariat avec la banque alimentaire pour répondre aux enjeux de précarité étudiante.

C'est surtout à partir de 2020-2021 que des actions se sont mises en place et sont devenues structurelles et structurées.

C5. L'établissement agit en faveur de la participation des étudiants à la gouvernance et à la vie démocratique de l'établissement, en particulier à travers les élections étudiantes pour les différentes instances.

Représentants étudiants au CA et au CSP de l'ESAA. Il y a plusieurs élections pour permettre aux étudiant.es d'être représenté.es dans les instances de gouvernance.

Pas de CVE avant 2022. Mise en place avec la venue de Mr Labar, chef d'établissement.

C3. La politique de développement de la vie étudiante s'appuie sur la participation effective d'associations étudiantes qui bénéficient d'un soutien de l'établissement.

Madame Duvert présente le fonctionnement du BDE. Elle est présidente du BDE.

Pour l'association « Fil à fil », elle sera reprise cette année. Sa réactivation aura lieu en 2022.

C2 et C3 : Avis des étudiant.es sur la vie étudiante

Les associations étudiantes ont le potentiel pour améliorer la vie étudiante à l'école.

Le CVE pourra être un lieu aussi de dialogue qui pourra participer à l'amélioration de la vie étudiante.

La cellule d'écoute et la banque alimentaire sont des actions importantes.

C2 :

il a existé à une époque un soutien pour les étudiant.es en CR qui partaient à l'étranger indique Alain Léonési.

Madame Cavagna évoque les travaux de proximité avec le CROUS notamment durant la crise pandémique.

Certains étudiant.es utilisent le repas à 1€ du CROUS pour les boursiers. 3.5€ pour les non boursiers.

C4 : accueil des étudiant.es venu.es de l'international

Peu de choses à ce stade.

Madame Cavagna rappelle le dispositif de Campus Art qui permet à des étudiant.es d'intégrer la formation de l'ESAA. Des cours de FLE étaient délivrés.

C6 : reconnaissance de l'implication étudiante

Selon la Présidente du BDE, oui. Des réunions ont été organisées pour échanger avec les représentants étudiant.es. Il y a donc une vraie reconnaissance de l'implication étudiante par la direction et l'administration de l'ESAA.

Présence des étudiant.es aux JPO.

Demande de Madame Cavagna que les étudiant.es puissent être présent.es lors des salons pour représenter l'institution (au moins pour les salons avignonnais).

Monsieur Labar indique que cet exercice et ce dialogue est une sorte de working process et qu'il permet aussi à l'institution d'identifier des actions qui viseraient à améliorer la vie étudiante.

C7 :

Chaque début d'année, des intervenants viennent échanger sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Une charte et un protocole ont été travaillés avec les représentants étudiants en 2021 notamment en lien avec la mission ministérielle pilotée par Agnès Saal ( Ministère de la culture).

Monsieur Léonési demande aux étudiant.es si ces derniers connaissent aussi le fonctionnement du conseil disciplinaire. Monsieur Maindiaux indique que oui.

C 8 :

Les étudiant.es lisent les dispositifs et les aides à vivre dans les sites de l'ESAA :  
Absence de restauration sur site mais présence d'un distributeur souligné par les étudiant.es  
Présence d'1 foodtruck quelques jours par semaine.

Pour Champfleury, aménagement d'un espace pour que les étudiant.es puissent manger.  
Installation extérieure ( tables , parasols) pour les étudiant.es à Baigne-Pieds.

Installation de protections hygiéniques pour les étudiantes à Baigne-Pieds depuis 2018.

Casiers à disposition des étudiant.es

Monsieur Léonési évoque pour la suite la création possible d'une coopérative étudiant.e.

Mise à disposition de matériel (camion, etc.) dans le cadre des projets étudiant.es.  
Soutien de l'ESAA pour les années diplômantes (budget, aide au diplôme, etc.).  
Ouverture des ateliers de création (samedi et dimanche) pour la préparation des diplômes.  
Ouverture de l'École sur les vacances scolaires.  
Prêt en bibliothèque et accompagnement de la bibliothèque de l'ESAA dans les ressources.  
Affectation de la CVEC au BDE

### **3. Questions diverses :**

Madame Juliette Duvert demande pourquoi le BDE n'est pas invité au CVE?  
Elle demande si le BDE peut être présent ?

Monsieur Labar propose qu'on rajoute un représentant de chaque association. Les bureaux pourrait désigner un représentant.

Monsieur Maindiaux est favorable à cette présence et demande à ce que 2 représentant.es du BDE soient présent.es.

Monsieur Labar indique que le CVE est un espace de dialogue avec les étudiant.es. Il est important que les éléments soient inscrits quelque part. Cela peut être un lieu de revendication pour les étudiant.es. Il est proposé que 2 représentant.es du BDE soient présent.es au CVE.

Madame Cavagna rappelle que les étudiant.es sont les véritables acteurs de leurs vies de campus. Ils sont forces de propositions sur l'enseignement, sur la vie de campus, etc.

Monsieur Labar propose un tour de table aux étudiant.es.  
Pas de remontée des étudiant.es sur des demandes spécifiques pour cette fin d'année scolaire.

